



## Bulletin d'Information Agro-Hydro-Météorologique Décadaire

DANS CE BULLETIN :

I. Situations météorologique et hydrologique

II. État des cultures et Situation phytosanitaire

III. Situation Pastorale

IV. Situation zoo sanitaire

V. Situation halieutique

VI. Situation des marchés agricoles et situation alimentaire

VII. Perspectives

VIII. avis et conseils

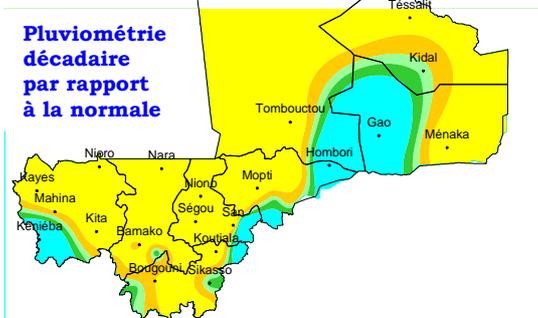
### I- SITUATIONS METEOROLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

La situation météorologique de la première décade de juin a été caractérisée par le retrait progressif des hautes pressions de l'Afrique du Nord avec l'installation des basses pressions sur le Sahara et le Sahel. Cette situation a occasionné la rentrée de l'air humide jusqu'à la latitude de Kidal durant la 2<sup>ème</sup> moitié de la décade.

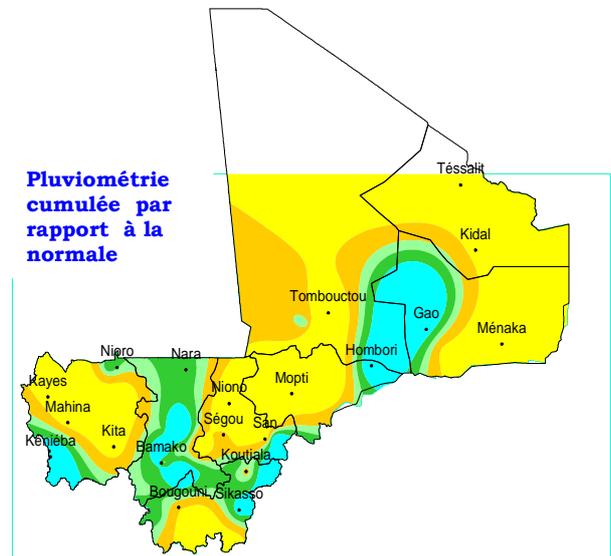
Les pluies recueillies pendant la période ont été déficitaires dans l'ensemble excepté les localités de Baguinéda, Sikasso, Yanfolila, Yorosso, Tominian, Hombori, Bankass, Gao, Ansongo, Bourem et Kidal.

Elles sont également en dessous de celles de l'année dernière dans l'ensemble.

Pluviométrie décadaire par rapport à la normale



Pluviométrie cumulée par rapport à la normale

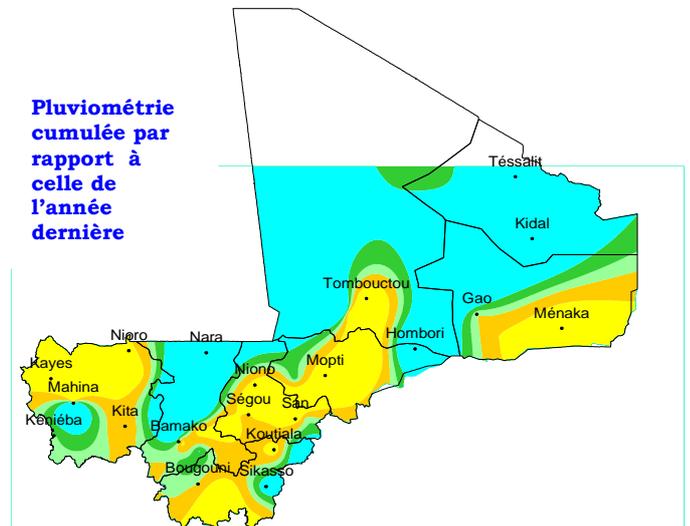


A la date du 10 juin, le cumul des pluies recueillies est déficitaire dans l'ensemble et inférieur à celui de l'année dernière dans la majorité des stations du pays.

#### Pluviométrie-légende

	Très déficitaire
	Déficitaire
	Légèrement déficitaire
	Normale
	Excédentaire
	Pas de données

Pluviométrie cumulée par rapport à celle de l'année dernière



Au plan hydrologique, la décade été marquée par la baisse de niveau sur tous les cours d'eau, à l'exception du Niger en amont de Kirango, à Niafunké et Diré.

Les niveaux moyens décennaires sont supérieurs à ceux de la moyenne sur tous les cours d'eau, à l'exception du Niger à Kirango et Gao.

Ils sont également supérieurs à ceux de l'année dernière sur tous les cours d'eau, à l'exception du Baoulé à Bougouni et des retenues des barrages de Selingué et de Manantaly.

## II. ETAT DES CULTURES ET SITUATION PHYTOSANITAIRE

D'une manière générale, les préparations des champs sont en cours. Toutefois, les opérations de semis se poursuivent dans certaines localités où les conditions pluviométriques sont favorables.

D'une manière générale, la situation phytosanitaire est restée relativement calme dans toutes les régions. Toutefois, la décade a enregistré quelques manifestations comme suit :

1. Les sauteriaux : les sauteriaux (*Aiolopus sp*) ont attaqué des jeunes plants à la levée dans la commune de Bambara-Maoudé au niveau du lac Niangaye à Tombouctou. Les dégâts sont moyens à importants avec 30 ha infestés sur 110 ha prospectés.

2. Les oiseaux granivores : Les dégâts observés de *Quelea quelea* ont été faibles sur les parcelles de riz en épiaison, maturation et récolte à Niono (Ségou) avec 130 ha infestés sur 720 ha prospectés. Cependant, il est signalé la présence de population de *Quelea quelea* à travers les zones rizicoles notamment dans le cercle de Tenenkou (communes de Toguéré et Diaka), Djenné (communes : Kewa et Femaye) ainsi qu'à Douentza (Korou et Djaptodji).

3. Les rongeurs : Les dégâts d'*Arvicanthis niloticus* observés sont jugés faibles sur les parcelles de riz aux abords immédiats des digues et diguettes en zone Office du Niger à Niono et à San avec 100 ha infestés sur 250 prospectés.

4. Les mouches de fruits : Les mouches de fruits (*Bactrocera sp* ; *Ceratitidis sp*) continuent leurs pressions sur la mangue dans la région de Sikasso avec la multiplication des points de piqûres. Au total 8 ha ont été infestés sur 10 prospectés.

5. La virose : La virose de la tomate a été observée dans les communes de Bolo Fouta, Djiguiya de Koloni et Guanin (cercle de Yanfolila). Les dégâts se caractérisent par le rabougrissement des plants, la chute des fleurs, le gouffrement des feuilles et la mort des plants gravement atteints. Au total 4,50 ha ont été infestés sur les 20 prospectés.

### DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE

Le suivi phytosanitaire des cultures maraichères, fruitières et du riz de contre saison se poursuit. Les appui-conseils aux producteurs sont apportés par les agents de services régionaux de la protection des végétaux dans toutes les zones agricoles du pays.

Aucune signalisation de Criquet pèlerin n'a été enregistrée durant la décade. La situation demeure toujours calme sur l'ensemble du territoire.

## III. ETAT DES PÂTURAGES, DES POINTS D'EAU ET LE MOUVEMENT DES ANIMAUX

La reprise de la végétation herbacée se poursuit dans plusieurs localités des zones agropastorales sud de la région de Sikasso. Ailleurs, la situation reste mauvaise malgré quelques pluies enregistrées par endroits.

Les conditions d'abreuvement, l'état d'embonpoint des animaux et le niveau des productions animales sont passables à moyens selon les zones d'élevage.

Les transhumances internes et transfrontalières pour la recherche des pâturages et des points d'eau se poursuivent. Les troupeaux sédentaires sont encore en séjour aux abords immédiats des villages et hameaux de cultures pour l'exploitation des résidus de récolte.

## IV. SITUATION ZOO SANITAIRE

Elle a été marquée par l'écllosion dans la région de Kayes de :

- un foyer suspect de peste des petits ruminants à Kéniéba ville ;
- un foyer suspect de la Maladie de Newcastle à Kouliya dans la commune de Faraba cercle de Kéniéba.

Les mesures de police sanitaire sont en cours d'application, seulement il n'y a pas de vaccin ovipeste disponible à la Direction des Services Vétérinaires. Les prélèvements ont été effectués et envoyés au LCV pour analyse.

## V. SITUATION HALIEUTIQUE

La situation halieutique a été caractérisée par une baisse des captures par rapport à la décade passée (587309 kg contre 606946, la décade passée).

Les espèces dominantes dans les débarquements sont : *Hydrocynus brevis* ( wulu dyègué ), *Heterotis niloticus* (fana), *Labeo* ( baman), *Lates* (Saalé), *Clarias* (Manogo), *Tilapia* (N'teben), *Mormurus* (Nana), *Sinodontis* (Konkon) ; *Brycinus Leuciscus* (Tineni)

Les prix moyens des poissons relevés au niveau des principaux points de vente dans les capitales régionales et le District de Bamako se présentent comme suit :

- ✚ Kayes : 3250 F CFA le kilo pour le Lates ( Salée), 1750 pour le Tilapia(N'Teben) ,
- ✚ Koulikoro : 1690 F CFA le kilo pour le Lates, 1150 pour le Tilapia,
- ✚ Sikasso : 2190 F CFA le kilo pour le Lates, 1175 pour le Tilapia,
- ✚ Ségou : 1708 F CFA le kilo pour le Lates, 904 pour le Tilapia,
- ✚ Mopti : 1450 F CFA le kilo pour le Lates, 850 pour le Tilapia,
- ✚ Tombouctou : 1375 F CFA le kilo pour le Lates, 1520 pour le Tilapia,
- ✚ Gao : 1250 F CFA le kilo pour le Lates, 405 pour le Tilapia,

- ✚ Kidal : 3500 F CFA le kilo pour le Lates, 2500 pour le Tilapia,
- ✚ District de Bamako : 2810 F CFA le kilo pour le Lates, 1820 pour le Tilapia,

## **VI. SITUATIONS DES MARCHÉS AGRICOLES / ALIMENTAIRE**

Au cours de la période, les prix au producteur des céréales ont été, dans l'ensemble, marqués par de légères hausses. S'agissant des prix de gros, on note une relative stabilité pour l'ensemble des céréales, excepté le riz local Gambiaka dont les prix sont en hausse, notamment dans le District de Bamako. Sur les marchés de consommation, les prix continuent d'observer une stabilité.

Au cours de la période, sur les marchés ruraux, les prix ont été de :

- ✚ 96 F le kilo pour le mil à Monimpèbougou et 155 F CFA le kilo à Kita;
- ✚ 100 F le kilo pour le sorgho à Sirakorola et Zangasso et 150 F CFA le kilo à Badinko;
- ✚ 105 F le kilo pour le maïs à Bla et Zangasso et 130 F CFA le kilo à Kita;
- ✚ Et enfin 250 F le kilo pour le riz local Gambiaka à Sokolo et 290 F CFA le kilo à Shiango.

Au cours de la décade sur les marchés ruraux de référence, les prix ont été de :

- ✚ 96 F le kilo pour le mil à Monimpèbougou, en hausse par rapport à la décade dernière;
- ✚ 110 F le kilo pour le sorgho à M'Pèssoba, en hausse par rapport à la décade dernière;
- ✚ 115 F le kilo pour le maïs à Koutiala, stable par rapport à la décade dernière;
- ✚ 285 F le kilo pour le riz local Gambiaka à Niono, en baisse par rapport à la décade dernière.

Les offres sur les marchés ruraux suivis par l'OMA sont de :

- ✚ 494 tonnes pour le mil, en hausse cette décade;
- ✚ 189 tonnes pour le sorgho, en hausse cette décade;
- ✚ 128 tonnes pour le maïs, en baisse cette décade;
- ✚ Pour les sorties du riz local Gambiaka de la décade, 614 tonnes ont quitté les zones de production pour les grandes villes du pays contre 775 tonnes la décade dernière, soit une baisse de 21%.

Dans les capitales régionales, les prix pratiqués par les détaillants ont été globalement stables.

Ces prix pour les mil, sorgho et maïs ont évolué dans une fourchette, comprise entre 140 F CFA le kilo pour le sorgho et le maïs à Sikasso et 225 F CFA le kilo pour le mil à Kayes Centre.

S'agissant des riz importés, leurs prix au détail ont évolué entre 350 F CFA le kilo pour le riz RM40 à Sikasso et 450 F CFA le kilo pour le riz BB importé à Koulikoro Gare.

Pour ce qui concerne les riz locaux, leurs prix au détail ont varié dans les capitales régionales dans une fourchette comprise entre 325 F CFA le kilo pour le riz local Gambiaka à Ségou Château et 450 F CFA le kilo pour le même produit à Kayes Centre.

Dans le District de Bamako, les prix à la consommation sont restés stables par rapport à la décade écoulée. Ils ont été de 175 F CFA le kilo pour le sorgho, le maïs et le mil, 250 pour les maïs, mil et sorgho pilés, 350 pour le niébé, 375 pour les riz le riz RM40 importé thaïlandais, le local Gambiaka (tout venant et vietnamiens), 400 pour le riz BB importé parfumé et le fonio et 550 F CFA le kilo pour le riz étuvé rouge importé.

Sur le marché de Diré, les consommateurs ont acheté le blé à 188 F CFA le kilo, stable par rapport à la décade dernière.

Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix à la production, de gros à la vente et au détail sont en baisse pour les céréales sèches, seuls les prix des riz importés et du riz local Gambiaka sont en hausse. Comparés aux prix moyens de gros à la vente des cinq dernières années, les niveaux de prix de gros à la vente de cette année sont en hausse pour toutes les céréales.

Au plan alimentaire, la situation est bonne dans le pays avec des disponibilités céréalières suffisantes sur les marchés.

## **VII. PERSPECTIVES**

Au plan météorologique, la période du 13 au 20 Juin sera caractérisée par le maintien de l'air humide à la latitude de Tombouctou. Par conséquent, des précipitations faibles à modérées sont attendues dans la moitié sud du pays.

Sur le plan hydrologique, la baisse de niveaux se poursuivra sur tous les cours d'eau.

Les conditions écologiques vont restées toujours défavorables au développement du criquet pèlerin et à la reprise des espèces végétales annuelles dans les aires grégariennes. Néanmoins les espèces pérennes encore vertes dans les aires permettront la survie des individus solitaires en attente de l'installation des pluies.

## **VIII. AVIS ET CONSEILS (VALABLES DU 11 AU 20 JUIN 2011)**

- 1- Les paysans des cercles de Sikasso, Bougouni, Koutiala, Kolondiéba, Kangaba, Kita, Kéniéba et des localités de Bancoumana, Siby, Dangassa, Dialakoroba et Kéniéroba peuvent semer les mil/sorgho/maïs/arachide dont les cycles sont de 4 à 5 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 11 au 20 juin atteint ou dépasse 10 mm. Ceux de Ségou et Bla peuvent semer les variétés de 4 mois au plus avec le même cumul des pluies recueillies.
- 2- Les paysans du District de Bamako et des cercles de Koulikoro, Kati, Bafoulabé, Bankass et Koro peuvent semer les mil/sorgho/maïs/arachide dont le cycle est de 4 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 11 au 20 juin atteint ou dépasse 20 mm.
- 3- Les paysans du cercle de San peuvent semer les mil/sorgho/maïs dont le cycle est de 3 mois dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 11 au 20 juin atteint ou dépasse 10 mm.

- 4- Les paysans des localités de Fana et Dioïla peuvent semer le coton de 120 jours dès que le cumul des pluies recueillies pendant la décade du 11 au 20 juin atteint ou dépasse 20 mm. Ceux de Sikasso, Bougouni, Koutiala, Misséni, Kolondiéba et Kita peuvent le semer dès que le cumul des pluies recueillies atteint ou dépasse 10 mm.
- 5- Il est demandé aux éleveurs et agro-éleveurs de veiller au respect des conventions locales communales et intercommunales pour l'exploitation des pâturages et des points d'eau.
- 6- Il est rappelé à tous les pêcheurs de se conformer aux textes réglementaires en vigueur et aux conventions locales établies, en vue de la gestion rationnelle des ressources halieutiques.

**Bamako, le 14 juin 2011**  
**LE GTPA.**

**Tableau : Situation hydrologique**

N°	Stations	Fleuves	Hauteurs moyennes décadaires (cm)						Débits (m <sup>3</sup> /s)	Observations
			Moy	année 2010	année 2011	Décade Précédente	Ecart a11-a10	Ecart a11-Moy		
1	Bamako	Niger	33	50	54	54	4	21	+	
2	Koulikoro	Niger	72	98	101	102	3	29	245	
3	Kirango	Niger	62	20	42	41	22	-20	78	
4	Mopti	Bani	78	120	145	146	25	67	166	
5	Diré	Niger	51	63	83	72	20	32	107	
6	Gao	Niger	59	13	42	45	29	-17	+	
7	Ansongo	Niger		14	90	96	76	27	120	
8	Bougouni	Baoulé	54	102	71	73	-31	17	3	
9	Selingué- Amont	Sankarani	+	34327	34190	34276	-137	+	+	m IGN
10	Kayes	Sénégal	40	220	243	268	23	203	383	
11	Manantaly- Amont	Bafing	+	19680	19652	19746	-28	+	+	m IGN
12	Niafunké	Niger	12	+	81	71	+	69	+	

**Le signe + indique les valeurs inconnues.**

## PLUVIOMETRIE DECADAIRE (mm)

Période du 1<sup>er</sup> au 10 Juin 2011

STATIONS	PLUIES DECADAIRES				CUMULS A PARTIR DU 1 <sup>er</sup> MAI				POURCENTAGES			
	PD11	NJD11	PD10	ND	PC11	NJPC	PC10	CN	PD11/ND	PC11/CN	PC11/PC10	PD11/PD10
KAYES	0.0	0	9.1	15.7	8.5	4	36.5	24.6	0	35	23	0
NIORO DU SAHEL	0.0	0	44.8	11.5	19.4	2	66.6	18.4	0	105	29	0
YELIMANE	0.0	0	0.0	8.0	0.7	1	12.4	15.2	0	5	6	-999
DIEMA	0.0	0	0.0	21.3	7.0	1	34.5	36.5	0	19	20	-999
MAHINA	11.0	2	0.0	19.2	15.0	3	0.0	40.4	57	37	*	*
BAFOULABE	8.0	1	0.0	21.2	8.0	1	63.0	42.3	38	19	13	*
KITA	3.8	3	22.8	45.6	22.5	7	46.7	80.8	8	28	48	17
KENIEBA	103.5	4	58.4	42.1	131.8	9	143.2	82.4	*	160	92	177
KOULIKORO	0.0	0	49.1	26.7	60.7	5	140.2	70.7	0	86	43	0
BAMAKO VILLE	27.9	1	29.0	32.6	91.6	7	95.7	84.9	86	108	96	96
BAMAKO SENOU	6.6	2	28.0	27.7	83.1	8	170.9	75.8	24	110	49	24
SOTUBA	13.0	1	30.3	35.1	71.1	6	141.6	82.8	37	86	50	43
KATIBOUGOU	2.4	2	68.3	26.7	54.5	9	116.5	70.7	9	77	47	4
KATI-HAUT	10.4	2	30.1	23.0	88.3	7	74.5	77.1	45	115	119	35
BAGUINEDA	30.0	2	43.0	28.3	129.0	6	115.0	78.2	106	165	112	70
OUESSEBOUG,	12.2	1	23.8	36.1	116.4	7	116.0	117.3	34	99	100	51
DIOILA	9.4	3	81.6	27.5	97.8	12	162.5	93.3	34	105	60	12
BANKOUMANA	0.0	0	78.0	35.8	0.0	0	123.0	106.9	0	0	0	0
KOLOKANI	6.0	2	0.0	27.8	50.6	5	22.9	56.4	22	90	*	*
DIDIENI	4.8	2	20.1	12.0	60.0	7	35.6	41.6	40	144	169	24
NARA	0.0	0	3.0	6.4	16.5	6	9.1	15.9	0	104	181	0
BANAMBA	0.0	0	0.0	23.0	78.2	2	43.5	46.6	0	168	180	-999
KANGABA	19.2	3	51.0	40.7	97.0	11	136.0	111.7	47	87	71	38
SIKASSO	48.8	3	33.0	48.9	191.9	14	144.7	153.6	100	125	133	148
BOUGOUNI	20.4	5	47.3	40.7	83.4	14	113.4	150.5	50	55	74	43
YANFOLILA	40.0	4	18.0	41.6	147.0	9	182.0	144.4	96	102	81	*
KOUTIALA	0.1	1	121.5	34.9	64.2	6	212.3	100.1	0	64	30	0
N'TARLA IRCT	0.0	0	42.0	29.5	107.0	6	173.0	99.0	0	108	62	0
KADIOLO	12.0	2	27.0	47.3	49.0	7	93.0	152.4	25	32	53	44
KOLON DIEBA	6.0	1	19.0	40.9	6.0	1	139.0	127.3	15	5	4	32
YOROSSO	42.0	2	73.0	30.3	152.0	7	101.0	100.9	139	151	150	58
SEGOU	6.6	1	50.3	26.1	46.2	7	82.4	66.0	25	70	56	13
SAN	4.8	1	91.5	29.3	27.4	5	109.0	66.7	16	41	25	5
KONOBOUGOU	0.0	0	45.0	36.5	0.0	0	59.0	86.9	0	0	0	0
KE-MACINA	0.0	0	28.2	7.9	0.0	0	39.7	42.9	0	0	0	0
BAROUELI	7.0	1	37.0	30.3	7.0	1	37.0	67.1	23	10	19	19
BLA	7.0	1	38.0	25.4	40.0	8	54.0	70.3	28	57	74	18
NIONO	0.0	0	12.0	17.3	0.0	0	29.0	41.6	0	0	0	0
TOMINIAN	43.0	1	93.0	22.9	94.0	3	112.0	65.4	188	144	84	46
MOPTI	1.7	3	80.7	16.2	9.9	6	96.8	34.5	10	29	10	2
HOMBORI	24.0	2	8.3	7.4	24.9	3	9.5	16.9	*	147	*	*
BANDIAGARA	11.0	1	19.0	17.7	11.0	1	28.0	40.1	62	27	39	58
BANKASS	18.0	2	56.0	18.1	18.0	2	69.0	42.1	99	43	26	32
DJENNE	5.0	1	48.0	18.8	5.0	1	94.0	43.9	27	11	5	10
KORO	15.0	1	35.0	23.0	23.0	5	54.0	43.9	65	52	43	43
TENENKOU	0.0	0	0.0	10.3	0.0	0	0.0	29.6	0	0	-999	-999
DOUMENTZA	0.0	0	22.0	12.6	0.0	0	28.0	30.0	0	0	0	0
GAO	11.0	2	24.0	4.7	18.3	4	24.0	14.4	*	127	76	46
MENAKA	0.0	0	17.7	8.7	0.0	0	19.7	15.7	0	0	0	0
ANSONGO	6.0	1	11.8	4.6	6.0	1	11.8	16.6	130	36	51	51
BOUREM	15.0	1	1.0	4.8	28.0	3	1.0	12.0	*	*	*	*
TOMBOUCTOU	0.0	0	0.0	2.0	0.0	0	2.5	5.8	0	0	0	-999
G-RHAROUS	0.0	0	16.0	1.1	0.0	0	16.0	2.7	0	0	0	0
GOUNDAM	2.0	1	0.0	4.3	8.0	2	1.0	9.3	47	86	*	*
DIRE	0.0	0	0.0	5.2	0.0	0	11.0	14.3	0	0	0	-999
KIDAL	4.0	1	2.0	4.6	4.0	1	2.0	9.6	87	42	*	*
TESSALIT	0.0	0	0.0	1.4	0.0	0	0.0	3.2	0	0	-999	-999

PD: Pluies décadaires ND: Normale décadaire NJD: Nbre de jours de pluie de la décade PC: pluie cumulée (-9.9) = donnée manquante \* = >200%  
X11 et X10: paramètres des années 2011 et 2010 NJPC: nbre de jours de pluie cumulés (-999) = pluies 11 et 10 nulles CN: cumul Normal